

24-12-11 Finances – Comptabilité

Autorisation d'encaisser les recettes – Année 2024

Monsieur le Maire expose :

Pour la bonne exécution du budget 2024 et la conformité des opérations comptables, il y a lieu d'approuver l'encaissement des remboursements des sinistres ci-joints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à l'encaissement des remboursements des sommes précitées.

**Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 10 décembre 2024**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 9 décembre 2024

24-12-11 Finances – Comptabilité

Autorisation d'encaisser les recettes – Année 2024

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 28 sur lesquels il y avait 21 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille
- PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA
Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO
Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - CONVERT
Pascale - SCHERRER Marie-Jeanne - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie -
MOURGUES Corinne - PUPIER Franck

Etaient absents et excusés :

MM. REPELLINI Raymonde - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - TALIA Christophe
- JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo

Avaient donné procuration :

M. ACHARD à M. DI PAOLO
M. ADAM à M. ZAVROSA
M. TALIA à Mme BISACCIA
Mme LAFON à Mme PAPIN
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :